

Risque lié à l'ambiance sonore

FICHE « DANGERS »



Environ 65 % des travailleurs estiment être gênés par le bruit au travail : ils les gênent dans la communication et l'exécution des tâches.

Au total, il y a plus de 3 millions de travailleurs qui sont exposés à une intensité sonore supérieure à 85 dB au travail.

Signalisation



© Alpha Signa



© Fransel

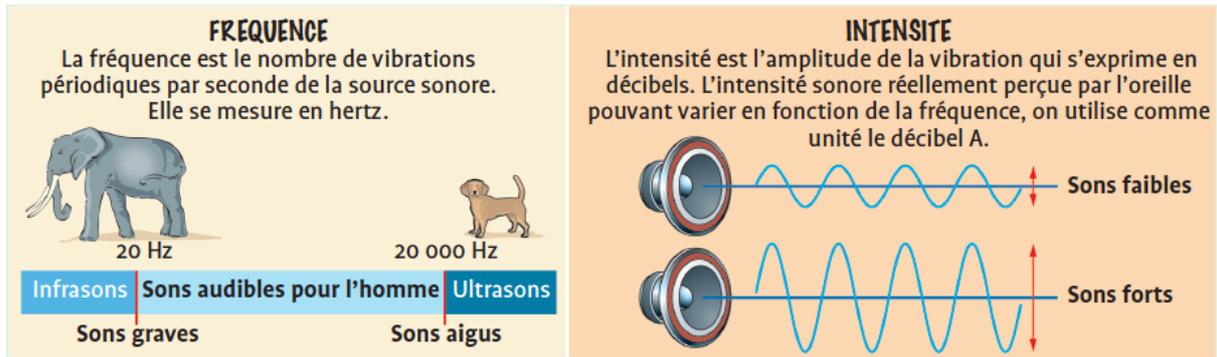
Liste des dangers possibles liés au risque lié à l'ambiance sonore

- **bruit impulsionnel (exemples : bruit de marteau, choc de presse, échappement d'air comprimé, etc.)**
- **bruit émis en continu**
- **bruit répétitif**
- **bruit imprévisible**
- **bruit intermittent**

ZOOM SUR... le son et le bruit

■ Il faut bien différencier le bruit et le son :

- le son est un ensemble de vibrations de l'air qui se propage en ondes acoustiques ; il se caractérise principalement par sa fréquence (grave ou aiguë) et son intensité (forte, faible).
- le bruit est un ensemble de sons qui provoque une sensation auditive gênante ou désagréable. Le bruit est subjectif, lié au fait que celui-ci est inattendu, inconvenant ou indésirable.



■ Au travail, le bruit devient un danger s'il dépasse certains seuils :

